

Lettre ouverte à Monsieur le Président de la République

Monsieur le Président,

Au regard de la situation monétaire dans laquelle se trouve notre pays, la Guinée, je me permets de m'adresser à Votre Très Haute Autorité pour vous apporter ma modeste contribution à la résolution de ce que le commun des guinéens qualifie aujourd'hui de crise de liquidité.

Je voudrais, tout d'abord, vous dire que je suis un ancien Ministre du régime précédent et, pour lever toute équivoque, vous dire que c'est par patriotisme que je me fais ce devoir car, quand notre pays rencontre des difficultés nous sommes tous concernés puisque c'est nous qui subissons les conséquences.

En effet, durant ma carrière à la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) de 2009 à 2018 en qualité de Conseiller Principal puis de Conseiller chargé de mission, notre pays a connu une pareille situation en 2010, mais dans une moindre ampleur par rapport à celle que nous vivons actuellement.

Durant l'année 2009, la situation monétaire de notre pays était stable car le Président Dadis, lui-même, veillait de façon rigoureuse à l'exécution des dépenses. Ce qui a même valu à la Guinée les félicitations du FMI au regard de la rigueur en matière de dépenses. Tout s'est dégradé en 2010, année au cours de laquelle le nouvel endettement de la Guinée a été l'équivalent de ce qu'il était de 1958 à 2009 ; c'est-à-dire, la dette de notre pays a doublé en l'espace d'une année. Les conséquences de cela furent la défiance des agents économiques (opérateurs économiques, institutions bancaires ...) c'est-à-dire une crise de confiance en l'Etat et les institutions monétaires, entraînant ainsi une rareté de la monnaie dans le circuit officiel. Ceci s'est donc traduit par une crise de liquidité due à la gouvernance économique, monétaire et financière peu orthodoxe des autorités monétaire et budgétaire de l'époque. Malgré les dispositions prises par la BCRG, notamment le changement des billets de banque de 10 000

gnf, la vente d'or aux opérateurs économiques pour récupérer la liquidité, la crise n'a pu être résorbée, au contraire elle s'est amplifiée.

Les nouvelles autorités issues des élections présidentielles de fin 2010 ont rectifié le tir en promouvant une gouvernance vertueuse qui a permis à notre pays de sortir du cadre des pays pauvres très endettés (PPTÉ) avec pour conséquence une annulation de la dette extérieure très importante. La confiance dans la gouvernance économique ainsi recouvrée et l'émission d'un nouveau billet de 10 000 gnf actuellement en circulation ont rassuré les opérateurs économiques qui ont ramené la monnaie dans le circuit officiel. Le retrait des anciens billets de 10 000 gnf s'est fait progressivement sans pression sur les opérateurs économiques, pendant une durée de 6 mois qui a été prolongée.

L'Etat avait réduit son déficit budgétaire qu'il finançait par des bons de Trésor et des emprunts obligataires, sans toucher aux réserves obligatoires.

Aujourd'hui, on a à faire à la même situation de manière plus accentuée. L'utilisation des réserves obligatoires des banques primaires a été l'élément déclencheur de la crise de confiance envers l'Etat qui a amené les opérateurs économiques à thésauriser leurs avoirs monétaires, parce que ne pouvant plus avoir accès à ceux-ci lorsqu'ils les déposaient dans les banques primaires qui, du reste, n'étaient pas liquide parce que, elles aussi, ne pouvant avoir accès à leurs avoirs à la BCRG pour satisfaire leurs clients. Surtout que ces réserves obligatoires ne sont pas encore remboursées.

Pour résoudre cette crise, chacun y va de son mieux en proposant parfois des solutions extrêmes qui aggraveraient le mal. Cela va du changement de signe monétaire à l'émission de billets de 50 000 gnf, voire à des solutions dangereuses pour la stabilité sociale qui abordent le problème sous l'angle ethnique.

Tout ceci, **Monsieur le Président**, ne contribuerait pas au renforcement et à la stabilisation de notre monnaie, même si on changeait de signe monétaire ou injectait de nouveaux billets ou nouvelles coupures de la monnaie actuellement en circulation. Les causes de la crise n'étant pas

éliminées, on se retrouvera dans la même situation. Que faut-il donc faire ?

Ma modeste contribution pour la résolution de cette crise que je porte humblement à votre Très Haute Attention, ne saurait être une panacée, mais elle pourrait être un chemin de résolution.

Avant tout, je me dois de vous dire, avec toute la franchise qui a caractérisé ma carrière professionnelle et que j'entends conserver, que l'acteur majeur de cette crise est l'Etat. Celui-ci doit donc prendre des mesures idoines pour annihiler les effets de cette crise afin de rétablir la confiance entre lui et les agents économiques (opérateurs économiques, secteurs bancaire, financier et monétaire).

Pour ce faire, l'Etat doit réduire drastiquement son déficit budgétaire, soit en augmentant ses recettes (sans toutefois augmenter la pression fiscale) de manière à couvrir ses dépenses ; soit en réduisant ses dépenses pour les ajuster à ses capacités de financement (recettes et emprunts), - cela s'entend d'éviter les dépenses extra-budgétaires -, d'améliorer la qualité de la dépense en faisant des investissements ayant un réel impact positif sur les populations, notamment en matière d'infrastructures, d'éducation, de santé, d'agriculture, de recherche scientifique L'Etat ne devra recourir au financement monétaire (Banque Centrale) que dans les limites prévues par la loi ou les règles. Il devra aussi s'engager, et même s'y résoudre à rembourser les réserves obligatoires. L'observation de ces mesures serait, dans un premier temps, une condition nécessaire au retour de la confiance, donc au retour progressif de la monnaie thésaurisée dans le circuit officiel. A ces mesures, doit s'ajouter la fin des menaces exercées par la CENTIF et l'ORDEF sur les opérateurs économiques.

Au niveau du système bancaire, la Banque Centrale doit avoir une politique monétaire rigoureuse, notamment en limitant les avances au Trésor à ce qu'autorise la réglementation, et en gérant de façon optimale le taux directeur afin de relancer l'économie par une mobilisation forte de l'épargne.

Aussi, toujours au niveau du système bancaire, les agents des banques primaires doivent respecter l'éthique et la déontologie qu'exige leur métier en évitant des tracasseries à leurs clients.

Monsieur le Président,

Il est important de voir l'intérêt que les guinéens accordent à cette crise de liquidité au regard de l'émoi qu'ils ont et, des diverses solutions qu'ils proposent.

En effet, ces solutions vont de l'utilisation importante de la monnaie électronique au changement de signe monétaire ou de coupures de billets de 10 000 et 20 000 gnf, voire l'introduction de nouvelles coupures de 50 000 gnf. Ceci dénote, comme dit ci-dessus, l'important intérêt accordé par les guinéens à ce problème.

Toutefois, bien que cela soit à leur honneur, certaines propositions, tout à fait louables, paraissent difficiles à réaliser, tandis que d'autres seraient dangereuses.

Parmi les propositions louables figure l'usage de la monnaie électronique ou la digitalisation des moyens de paiement. Cette proposition, bien que louable, paraît difficile à adopter **actuellement** pour résoudre ce problème, étant donné que la qualité ou la perfection de notre système internet est parmi les derniers du continent africain.

En effet, "selon un rapport de la Worldwide Broadband Speed League, la Guinée se retrouve avant-dernière du classement en Afrique, en matière de qualité du débit internet". "Le difficile accès à internet est un obstacle important au développement de la monnaie électronique et par conséquent un frein à l'économie guinéenne. Malgré une infrastructure en amélioration (79_{0/0} en pénétration mobile et de la fibre optique), la qualité de l'internet - dans notre pays - reste un défi majeur pour l'économie numérique". "La vitesse moyenne, environ de 16,4 Mbps (pour d'autres sources entre 1,3 et 13,85 Mbps)" – sans compter les

ruptures incessantes et durables de connexion - place notre pays au bas du classement en Afrique et dans le monde”.

Pour clore ce chapitre, je dirais que la digitalisation ou la monnaie électronique ne pourrait, **actuellement**, résoudre en aucune façon cette crise, car le problème est **immatériel** et non technologique ; C'est un problème de crédibilité (confiance) de la gouvernance économique, financière et monétaire.

Monsieur le Président,

Toutes autres solutions (changement de signe monétaire, émission de nouveaux billets de 10 000 gnf, 20 000 gnf et 50 000 gnf, de digitalisation) seraient une fuite en avant. Notre pays a une grande expérience de ces changements monétaires brusques, brutaux et inadéquats qui ont produit des effets catastrophiques sur notre économie.

Pour que les agents économiques ramènent leurs avoirs monétaires dans le circuit officiel, il faut, comme je l'ai dit plus haut, restaurer la confiance entre les opérateurs économiques et l'Etat, en réduisant le déficit budgétaire, se résoudre au remboursement des avoirs obligatoires, réduire le recours aux avances de la Banque Centrale à ce qui est autorisé par les textes. Améliorer la qualité de la dépense en faisant des dépenses ayant un impact positif sur les populations (infrastructures, éducation, santé, agriculture, recherche scientifique ...)

La Banque Centrale doit mettre en place une politique monétaire rigoureuse et vertueuse, en limitant les avances au Trésor à ce qu'autorise la réglementation, en gérant de façon optimale le Taux directeur afin de relancer l'économie par une mobilisation forte de l'épargne. Avec la qualité des cadres qu'elle renferme, je suis certain qu'elle pourrait mettre en place tous les instruments nécessaires qui sont à sa disposition si, dans une certaine mesure, elle avait les mains libres.

Aussi, il doit être mis fin à certaines tracasseries au niveau de la CENTIF et de l'ORDEF qui aussi n'encouragent le retour des avoirs monétaires dans le circuit officiel.

Quant aux banques primaires, les agents doivent respecter l'éthique et la déontologie qu'exige leur métier en évitant les tracasseries à leurs clients.

Tel est ma modeste contribution à la résolution de ce problème qui impacte fortement et de façon négative la vie des citoyens guinéens dont je suis membre ; raison pour laquelle je me suis permis de vous adresser cette lettre ouverte.

Espérant que ma modeste contribution retiendra Votre Très Haute et meilleure Attention, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma Très Haute considération.

Conakry, le 24 mars 2026

Roger Patrick Milimono

Ancien Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage

Ancien Conseiller Principal à la BCRG

Ancien Conseiller Chargé de Mission à la BCRG